

Immanence et créativité. *Du Cours de Saussure au Dictionnaire de Greimas*

Jacques Fontanille

Volume 34, numéro 1-2-3, 2014

Le *Cours de linguistique générale* 100 ans après
The Course in General Linguistics 100 Years Later

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037156ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037156ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association canadienne de sémiotique / Canadian Semiotic Association

ISSN

0229-8651 (imprimé)

1923-9920 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fontanille, J. (2014). Immanence et créativité. *Du Cours de Saussure au Dictionnaire de Greimas. Recherches sémiotiques / Semiotic Inquiry*, 34(1-2-3), 257–279. <https://doi.org/10.7202/1037156ar>

Résumé de l'article

Le principe d'immanence a mauvaise presse : la plupart de ceux qui s'en réclament encore se hâtent le plus souvent d'expliquer comment ils s'en accommodent difficilement et pourquoi ils s'approprient à y tailler les brèches qui seront sources, à l'évidence, de gains heuristiques. Le centenaire du *CLG* est une belle occasion pour revenir aux sources du principe d'immanence en linguistique et en sémiotique, et pour en suivre le cheminement dans la relecture de Saussure par Hjelmslev, et dans celle de Saussure et Hjelmslev par Greimas.

On rappelle notamment pourquoi, chez Saussure et Hjelmslev, l'immanence est indissociable de la définition et de la délimitation d'un objet de connaissance pour une discipline qui s'efforce de circonscrire sa place parmi les disciplines existantes. Et on s'efforce surtout de montrer comment, chez Saussure, elle s'accommode d'une invention permanente de la sémiose dans le signe, puis, chez Hjelmslev et surtout chez Greimas, elle devient de ce fait même une contrainte créative, dans l'écart postulé et constaté entre la manifestation et l'immanence, et entre la manifestation générée et la manifestation attestée.

Le principe d'immanence devient alors une stratégie scientifique, qui permet d'articuler ensemble la *formalité* et la *socialité* pour Saussure, la *générativité* et la *créativité* pour Hjelmslev, la *véridiction* et l'*invention des sémioses* pour Greimas.

Immanence et créativité. Du Cours de Saussure au *Dictionnaire* de Greimas

Jacques Fontanille
Université de Limoges

Introduction

L'immanence est une position intellectuelle qui, tout au long de l'histoire des idées philosophiques, religieuses et scientifiques, est intervenue en rupture des idées établies, et en concomitance avec l'émergence de nouveaux domaines ou orientations de la connaissance, ou de nouvelles idéologies. En ce sens, l'immanence remet en question des habitudes et des facilités de la pensée, des modes de raisonnements tenus pour acquis, en général fondés sur un principe de transcendance. Elle est en somme, du moins au moment où elle interfère avec le cours de l'histoire, éminemment créative : une manière, en somme, d'inventer de nouveaux paradigmes.

L'*immanence* désigne le caractère de ce qui a son principe en soi-même, en opposition à la *transcendance*, qui procure des déterminations et explications extérieures et surplombantes. L'immanence implique une causalité réflexive¹, à l'intérieur d'un seul domaine, alors que la transcendance implique une causalité transitive entre au moins deux domaines. Car *la cause immanente est interne à son effet*. En ceci réside la vertu méthodologique et créative du principe d'immanence : il faut penser l'altérité et la relation sans disjonction préalable, et c'est pourquoi les premières relations immanentes sont d'abord des dépendances. L'immanence pose un problème, qui appelle des solutions nouvelles, qui oblige non seulement à remplacer les relations entre l'extérieur et l'intérieur d'un domaine par des relations internes, mais aussi à recon-

figurer toutes les questions traitées par les premières dans les termes des secondes.

C'est bien pourquoi la position d'immanence est toujours impliquée dans la récusation intellectuelle (parfois religieuse et politique) des explications du monde qui reposent sur une domination extérieure, impliquant une différence de nature entre un dominant et un dominé. C'est également la raison pour laquelle l'immanence est une position requise pour fonder, définir et circonscrire le champ d'une nouvelle discipline : délimiter en extension un périmètre, y intégrer toutes les dépendances nécessaires à sa compréhension, définir la nature des relations internes, etc. C'est le cas de la linguistique et de la sémiotique dites "structurales", que nous allons examiner maintenant.

Mais dans ce cas justement, une autre dimension de la créativité apparaît, comme en abîme dans la première, car, en position d'immanence, il faut réinventer à partir du seul système de la langue les conditions de l'infinie diversité des productions linguistiques et sémiotiques. Il faut entièrement reconsidérer cette diversité comme une capacité créatrice du système lui-même.

L'invention de la posture d'immanence en linguistique : le *CLG*² de Saussure

Le *Mémoire* de Saussure consacré aux voyelles est le premier geste dans la voie de l'immanence linguistique : il faut établir la régularité de certaines associations phonétiques, et mettre en œuvre une déduction pour prédire les effets de ces régularités au-delà des cas observés. C'est ainsi que Saussure peut inférer l'existence des coefficients sonantiques dans les langues indo-européennes, à partir de la régularité de quelques modifications systématiques de ce qui est supposé être leur environnement immédiat. La déduction pourra ensuite être validée ou falsifiée : ce fut le cas lorsque, bien plus tard, on découvrit une actualisation de ces coefficients sous la forme d'un véritable phonème en hittite. Il ne s'agit pas encore de linguistique structurale, mais il s'agit déjà du principe d'immanence : s'il y a des lois qui régissent les phénomènes linguistiques, que ce soit en diachronie ou en synchronie, elles doivent être recherchées dans les relations qu'entretiennent entre eux les éléments observables de la langue elle-même. Dans le *CLG*, Saussure reviendra allusivement sur ce point : "...il devient presque impossible de discuter la question des sonnantes en dehors d'une appréciation exacte des lois qui régissent la combinaison des phonèmes" (1986 : 79). Et comme il l'explique à maintes reprises, la sonante en question n'est pas une "espèce" phonologique observable, mais un effet systématique de la position de n'importe quel phonème placé sous le point d'implosion de la syllabe. C'est l'effet d'une position déterminée dans la chaîne, et des relations d'association et de combinaison avec et entre les autres unités de cette chaîne.

Immanence et création d'un nouvel objet de connaissance

Définir un objet

C'est à la toute fin du *CLG* que le principe d'immanence est le plus simplement énoncé, dans une formulation qui n'est probablement pas de Saussure lui-même³, mais qui est imaginée par ses éditeurs : "...l'idée fondamentale de ce cours : la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même" (*ibid.* : 317). Cette conclusion intervient après un examen systématique des méthodes et des raisonnements de la linguistique "externe" (diachronique et géographique, notamment), examen qui relate de manière détaillée les difficultés rencontrées par une démarche qui n'adopte pas le point de vue interne.

Au-delà même de la discussion portant sur les véritables auteurs de cette formule, il est à noter que Saussure n'utilise jamais les termes "immanence" ou "immanent" dans le *CLG*, pas plus d'ailleurs que "structure" ou "structural". L'immanence est principalement évoquée à travers les notions de "système", "point de vue interne" ou "langue".

En revanche, la relation entre l'adoption de ce point de vue interne, d'une part, et la création d'un nouvel objet pour une nouvelle science, d'autre part, est très clairement affirmée. Qui dit nouvelle science dit d'abord examen de la situation antérieure, à savoir des travaux sur les langues qui ne reposent sur aucune définition précise de leur objet : "Elle [*la grammaire comparée avant 1870*] ne s'est jamais préoccupée de dégager la nature de son objet d'étude. Or, sans cette opération élémentaire, une science est incapable de se faire une méthode" (*ibid.* : 16).

Et ensuite, Saussure examine les différentes disciplines et domaines de réflexion qui s'intéressent au langage et aux langues : la linguistique doit examiner ses relations avec les autres sciences qui s'occupent de la langue, afin de "se délimiter et de se définir elle-même" (20-22). Le critère principal utilisé dans cet examen est le caractère unilatéral ou bilatéral de la relation : par exemple, pour l'histoire ou l'ethnographie, "la langue n'intervient qu'à titre de document", ou, inversement, la physiologie n'est qu'une source d'informations pour la linguistique, mais la linguistique n'apporte rien à la physiologie.

La psychologie est à cet égard l'objet d'une hésitation significative, car selon Saussure, la relation avec la linguistique serait bilatérale, chacune contribuant à l'autre. Il faut rapprocher cette hésitation sur les relations entre linguistique et psychologie, et le traitement particulier de la psychologie, de deux autres thèmes récurrents du *CLG* : (i) la linguistique prend place au sein de la sémiologie en général, et la sémiologie serait elle-même, selon Saussure, l'apanage de la psychologie sociale, et (ii) tous les phénomènes linguistiques ont, pour Saussure, un corrélât psychique et un ancrage cérébral.

Adopter un point de vue “interne”

Pour instaurer la linguistique comme une nouvelle science, Saussure s'efforce de décrire et justifier l'acte fondateur. Puisque plusieurs sciences s'occupent des langues, il faut donc situer la linguistique par contraste. Puisque les langages et les langues sont des ensembles de faits très complexes et solidaires, il serait vain de chercher à les diviser en parties autonomes et juxtaposées. Il n'y a donc qu'une solution : la linguistique est créée par le choix d'un point de vue sélectif et spécifique.

Définir l'objet de la linguistique c'est adopter un point de vue qui crée l'objet “langue” à l'intérieur du langage considéré comme un ensemble plus englobant (*ibid.* : 23-27). Il n'y a pas d' “objet intégral” de la linguistique, car la composition d'une multitude de points de vue n'aboutit qu'à “un amas confus de choses hétéroclites sans lien entre elles” (24), et on “ouvre la porte à plusieurs sciences [...] qui pourraient revendiquer le langage comme un de leurs objets (24-25).

Les développements du CLG sur la distinction entre linguistique “interne” et “linguistique externe” sont connus : ils fondent encore aujourd'hui l'architecture des sciences du langage. On peut toutefois relever quelques arguments particulièrement significatifs, par exemple au cours de l'étude des “emprunts” aux langues de contact, qui illustre directement le processus de reconfiguration des relations externes en relations internes : “...le mot emprunté ne compte plus comme tel, dès qu'il est étudié au sein du système; il n'existe que par sa relation et son opposition avec les mots qui lui sont associés, au même titre que n'importe quel signe autochtone” (*ibid.* : 42). Et c'est dans le prolongement de cette discussion qu'apparaît pour la première fois la célèbre comparaison avec le jeu d'échecs. Le point de vue interne n'est donc pas seulement une postulation épistémologique : il se justifie en raison du changement de nature des faits observés, dès lors qu'ils sont soumis à ce changement de point de vue : “en interne”, le mot emprunté change de statut, et son caractère d' “emprunt” disparaît au profit de son caractère “formel”, défini par sa place et son rôle dans le système. Mais le point de vue “interne” entraîne une autre innovation, du point de vue historique : rompant avec une ancienne tradition fortement assumée par la philologie et la grammaire comparée, la langue ne peut plus être considérée comme un “organisme” dont on décrirait la vie dans son environnement, et notamment les usages et les changements induits par cet environnement. Tout comme en biologie, si l'objet est encore traité comme un organisme, c'est un organisme-système, examiné exclusivement sous l'angle de ses relations internes.

Immanence et “formalité” des entités linguistiques

Le second acte créateur qui résulte de l'application du principe d'immanence est l'invention de catégories abstraites, de classes génériques. Puisque chaque acte expressif (relevant de la parole) est

irréductiblement individuel et singulier, on ne peut commencer à parler d’“unités de langue” ou d’“éléments linguistiques” qu’en suscitant par classification des unités stables qui subsument (“en puissance”, virtuellement ou potentiellement) un ensemble indéfini de réalisations singulières. La langue à proprement parler, de ce fait même, n’est constituée que d’entités abstraites (mais réelles, précise Saussure, *cf. infra*) obtenues par regroupement de ces ensembles de réalisations singulières : “La langue est un tout en soi et un principe de classification. [...] nous introduisons un ordre naturel dans un ensemble qui ne se prête à aucune autre classification” (*ibid.* : 25). Les “unités de la langue” sont donc des constructions formelles, et d’abord des créations hypothétiques. Et ce second acte créateur est soutenu par l’établissement des relations considérées comme pertinentes entre ces unités abstraites, que ce soient des relations de coexistence (relations paradigmatiques), ou des relations de combinaison spatio-temporelle (relations syntagmatiques).

Pour Saussure, ces classes ainsi obtenues⁴ sont de deux sortes : des *signifiants* et des *signifiés*. Mais elles ont toutes en commun de s’extraire de la diversité insaisissable des faits de substance, et d’accéder à la forme. La première invention d’une linguistique inspirée par le principe d’immanence est donc le caractère *formel* (et non substantiel) des unités dont elle doit s’occuper, et ce caractère formel se définit en deux directions : (i) d’une part celle de la réduction des occurrences à un type (l’unité formelle), et (ii) d’autre part l’ensemble des relations de coexistence et de combinaison auxquelles cette unité participe, et qui permettent justement de la dégager de ses innombrables occurrences. C’est ainsi que Saussure passe du caractère formel à la notion de “système de valeurs”, ce qui recouvre peu ou prou la même problématique, à savoir que les unités de langue sont des entités formelles au sens où elles sont définies (délimitées et caractérisées) non pas par la diversité infinie de leurs occurrences concrètes, mais par l’ensemble des relations qu’elles entretiennent avec d’autres unités de même statut.

Saussure tempère ce caractère abstrait des unités formelles en leur reconnaissant une base matérielle et réelle : ce sont des entités psychiques collectives et des empreintes cérébrales, à condition que les deux types d’entités soient réunis pour constituer des signes :

Les signes linguistiques, pour être essentiellement psychiques, ne sont pas des abstractions; les associations ratifiées par le consentement collectif, et dont l’ensemble constitue la langue, sont des réalités qui ont leur siège dans le cerveau. (*ibid.* : 32)

La langue existe dans la collectivité sous la forme d’une somme d’empreintes déposées dans chaque cerveau. (*ibid.* : 38)

Saussure précise bien, en plusieurs moments de son argumentation, quelle est la condition de réalité : la réunion du signifiant et du signifié. Seule la reconstitution des deux faces du signe en fait une “réalité”

psychique. Il faut toutefois reconnaître que cette condition souffre de quelques hésitations et d'une systématisme imparfaite dans le texte du *CLG* : comme Saussure ne cesse d'insister, notamment dans les *Écrits* sur l'instabilité de la relation entre signifiant et signifié, il a quelque peine à articuler clairement cette position avec le statut de "réalité" du signe.

Quoiqu'il en soit de la stabilité de la condition de réalité, Saussure invente une autre dimension de la "formalité" de la langue : ces formes sont déposées dans l'ensemble des cerveaux appartenant à une même communauté, dans la "masse parlante", et elles échappent de ce fait même à la volonté et à la conscience de chaque individu. La dimension sociale de la langue est irréductible au fonctionnement de chaque cerveau individuel, et par conséquent son mode d'existence est non conscient, involontaire et collectif.⁵

Système formel de la langue et créativité infinie de la parole

À qui imputer la créativité de la parole?

Mais, et c'est là une deuxième dimension de la créativité associée au principe d'immanence, ce caractère formel permet précisément à la parole d'être créative : non seulement d'évoluer à tout instant sans remettre en question l'architecture formelle de la langue, mais aussi de proposer à chaque nouvelle expression des nuances de signification inouïes, sans pour autant compromettre l'intercompréhension. C'est exactement ce qui constituera l'un des objectifs de la grammaire générative de Chomsky : expliquer pourquoi et comment, munis de la compétence que leur procure un système linguistique, les locuteurs d'une langue peuvent créer à tout moment des énoncés entièrement nouveaux et néanmoins parfaitement compréhensibles.

À ce stade de notre enquête, il est difficile d'imputer précisément cette créativité-là : à la langue? à la masse parlante? à la linguistique qui la met en lumière? Saussure lui-même hésite entre les deux premières options : tantôt la langue est l'actant créateur, tantôt la masse parlante. Mais il insiste trop souvent par ailleurs sur le fait que la masse parlante n'a aucune initiative ni aucune volonté identifiable et opérante pour que la seconde option soit maintenue. Et, par ailleurs, bien qu'il prête volontiers à la langue une dynamique interne qui lui serait propre, il insiste tout autant sur le caractère illusoire et fallacieux de cette autre option, en critiquant notamment ceux de ses prédécesseurs qui l'ont adoptée : "...Schleicher faisait violence à la réalité en voyant dans la langue une chose organique qui porte en elle-même sa loi d'évolution" (Saussure 1986 : 317). Et pour ce faire, il renvoie paradoxalement à l'autre option, la masse parlante : "Grâce à eux [*les néogrammairiens de la fin du XIXème siècle*], on ne voit plus dans la langue un organisme qui se développe par lui-même, mais un produit de l'esprit collectif des groupes linguistiques" (*ibid.* : 19). Autrement dit, la créativité en

question ne peut pas être imputée à la langue en tant que telle, mais à la collectivité qui la porte. Et comme cette collectivité n'est pas elle-même en mesure d'assumer cette créativité, on doit en conclure que cette dernière n'est pas imputable. Voilà donc un acte créateur pour lequel on ne trouve aucun actant qui soit convenablement équipé pour en être responsable. Saussure, d'hésitations en affirmations, de reprises en contradictions, définit et circonscrit en quelque sorte sous nos yeux une créativité *sui generis*. Une créativité sans imputabilité.

Dès lors, il ne reste que la troisième option : cette créativité sans imputation est une création qui ne s'explique que par la constitution d'une linguistique interne, par les conditions imposées à la définition de la langue et du système, c'est-à-dire, en dernier ressort, par le principe d'immanence.

Créativité, subconscient et arbitraire

De fait, il y a pour Saussure deux modalités différentes de la créativité en question : l'une, individuelle et volontaire, et l'autre, collective et entièrement immanente, c'est-à-dire échappant à quelque initiative que ce soit. La première reste très proche d'une conception du langage rapportée à une conscience et à une volonté d'expression : c'est le domaine de la parole tel qu'on le comprend spontanément. La seconde est entièrement non consciente, involontaire et incontrôlable : elle a donc le même mode d'existence que la langue, mais elle relève pourtant également, selon Saussure, de la parole, dans une acception moins intuitive et épistémologiquement très nouvelle, et c'est le domaine de l'"évolution" linguistique. Saussure précise que l'évolution a pour explication d'une part la continuité temporelle sans hiatus de la parole, et d'autre part l'arbitraire de la langue, et qu'elle a pour effet les remaniements locaux et continus du système.

Les faits d'évolution ne peuvent en tant que tels et isolément apparaître que comme "fortuits", et cela parce qu'ils résultent directement de l'arbitraire de la langue. Ce point est essentiel, et dérive directement du principe d'immanence. Si les relations internes étaient motivées par autre chose qu'elles-mêmes, c'est-à-dire par autre chose que leur participation à la constitution et la consistance du système, elles le seraient nécessairement par des faits ou des influences d'origine extérieure. Mais en interne, il n'y a aucune motivation pour que telle relation soit ce qu'elle est, et donc aucune motivation pour qu'elle se déplace ou s'infléchisse en une autre relation. Le principe d'immanence, en même temps qu'il écarte les explications externes, suspens le principe même de la motivation des relations linguistiques et de leurs évolutions. L'arbitraire du système implique donc, dans le temps, le caractère fortuit des évolutions : "Une langue est radicalement impuissante à se défendre contre les facteurs qui déplacent d'instant en instant le rapport du signifié et du signifiant. C'est une des conséquences de l'arbitraire

du signe” (*ibid.* : 110). Ou encore, plus précisément :

Cette observation nous fait mieux comprendre le caractère tout fortuit d’un état [*de langue*]. Par opposition à l’idée fausse que nous nous en faisons volontiers, la langue n’est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer. Nous voyons au contraire que l’état issu du changement n’était pas destiné à marquer les significations dont il s’imprègne [*en entrant dans le système*]. (*ibid.* : 121-122)

Dès lors il n’y a de motivation interne qu’*a posteriori* : les résultats de ces évolutions ne prennent sens que parce qu’ils sont intégrés au système, et une fois seulement qu’ils sont intégrés. Et ces résultats ne sont pérennes (et donc identifiables) que parce qu’ils deviennent signifiants en raison de leur intégration au système. La linguistique saussurienne ne se contente donc pas de ménager une place à la créativité des sujets parlants : elle définit le principe d’une créativité permanente qui échappe à toute la communauté parlante, et qui résulte des seuls principes et mécanismes découlant du principe d’immanence.

Au-delà de leur fragile distinction, Saussure met en étroite relation la créativité “consciente” des sujets parlants et la créativité subconsciente de la masse parlante, notamment à propos du rôle de l’*analogie* en linguistique diachronique (à la différence de l’agglutination, à laquelle il ne reconnaît aucune part consciente (1986 : 244)). Il commence donc par mettre en lumière la part consciente de l’analogie : “...l’analogie [...] suppose la conscience et la compréhension d’un rapport unissant les formes entre elles” (226). Mais il précise rapidement :

Toute création doit être précédée d’une *comparaison inconsciente* de matériaux déposés dans le trésor de la langue où les formes génératrices sont rangées selon leurs rapports syntagmatiques et associatifs. Ainsi, *toute une partie du phénomène s’accomplit avant qu’on voie apparaître la forme nouvelle*. [...] C’est donc une erreur de croire que le processus générateur ne se produit qu’au moment où surgit la création : les éléments en sont déjà donnés. Un mot que j’improvise, comme *in-décor-able*, existe déjà en puissance dans la langue. (227. Souligné par nous)

Et pourtant, en dernier ressort, c’est bien la masse parlante qui, sans le vouloir et sans le savoir, transforme des changements insignifiants en évolutions innovantes, par la seule raison de son pouvoir aveugle de validation et de stabilisation systémique. On doit donc supposer la coexistence de deux processus créateurs : (1) l’un, qui conduit du subconscient (associations en puissance dans la langue) vers la conscience (modification reposant sur une compréhension consciente), et qui ramène au subconscient (validation par la masse parlante), et (2) l’autre, qui reste en toutes ses phases de nature non consciente. Dans les deux cas, le processus non conscient domine.

Cette créativité sourde et aveugle, puissante et irrépressible, est une propriété de toutes les langues humaines et d’une part importante de leurs institutions symboliques (ou, comme l’écrit Saussure, “sémiologiques”).

Elle est même au cœur de la transmission des langues car, comme il le précise : “Aucune société ne connaît et n’a jamais connu la langue autrement que comme un produit hérité des générations précédentes et à prendre tel quel” (1986 : 105), et il ajoute : “L’arbitraire même du signe met la langue à l’abri de toute tentative visant à la modifier. La masse, fût-elle plus consciente qu’elle ne l’est, ne saurait la discuter” (106). L’arbitraire de la langue joue donc deux fois dans ce raisonnement. Tout d’abord, il explique pourquoi la parole est créative, sur le fond d’une langue arbitraire. Et parallèlement, le même arbitraire préserve la langue de changements intempestifs. C’est aussi parce que l’évolution est régie par le même arbitraire que la transmission peut opérer dans le temps, sans hiatus ni conscience du changement. La nature de l’invention saussurienne se précise ici encore : l’arbitraire dont il est question n’a rien d’incompatible avec les régularités observées au sein du système, c’est même parce qu’elles sont arbitraires que ces régularités perdurent. Cet arbitraire-là est en quelque sorte l’autre nom du subconscient (ou du “non conscient”).

La différence entre les deux n’est affaire que de point de vue : du point de vue de l’objet étudié, il s’agit de l’arbitraire, et du point de vue des sujets et de la masse parlante, il s’agit du non conscient. *Non motivé* égale *non conscient*, et réciproquement :

C’est précisément parce que les termes a et b sont radicalement *incapables d’arriver, comme tels, jusqu’aux régions de la conscience* – laquelle n’aperçoit perpétuellement que la différence a/b – que chacun de ces termes reste libre de se modifier selon des lois étrangères à leur fonction significative. (1986 : 163. Souligné par nous)

Le fait que ces relations ne puissent parvenir à la conscience s’explique par leur caractère arbitraire, et, réciproquement, leur caractère arbitraire est protégé par le fait qu’elles puissent fonctionner dans la langue sans parvenir à la conscience. Saussure fait de nombreuses mentions de cet état intermédiaire de non conscience, notamment pour tout ce qui concerne les relations paradigmatiques, qu’il évoque par exemple comme “séries associatives”, après avoir évoqué les combinaisons syntagmatiques :

Mais simultanément et sur un autre axe, il existe dans le *subconscient* une ou plusieurs séries associatives comprenant des unités qui ont un élément commun avec le syntagme. (1986 : 178. Souligné par nous)

Quand quelqu’un dit *marchons!*, il pense *inconsciemment* à divers groupes d’associations à l’intersection desquels se trouve le syntagme *marchons!* (179. Souligné par nous)

Dans ce cas, il semble être question du subconscient de l’inventeur individuel des nouvelles formes et des énoncés dans la parole. Mais comme il insiste longuement par ailleurs sur le fait que ce subconscient est impensable sans la masse parlante qui en est le dépositaire et le garant, alors on en revient encore à ce subconscient collectif et

indéfini : *ça* parle, *ça* évolue, *ça* innove. À parcourir en tous sens le *CLG*, on s'aperçoit que rien ne permet de définir la masse parlante indépendamment de la langue, de son système et de ses relations internes. Même désignée comme "communauté linguistique", elle ne trouve pas de limites et de déterminations propres.

Toutes les discussions touchant aux dimensions géographiques de la linguistique externe convergent en ce sens : l'identité de la masse parlante, c'est la langue, et réciproquement. La continuité comme la discontinuité géographiques peuvent produire indifféremment les mêmes effets, ce qui revient à dire qu'elles n'en produisent aucun en propre (281-289). Les dialectes et les langues ne connaissent pas de limites géographiques naturelles : ce sont les communautés qui en font usage qui définissent les limites de leur diffusion dans les territoires (270-280). Ce ne sont pas les appartenances ethniques qui expliquent les usages linguistiques, mais les langues qui sont d'excellents indicateurs des ressemblances et dissemblances ethniques (305-306).

On peut donc évoquer des peuples, des sociétés, des régions, des ethnies, des races, des communautés, mais rien de tout cela ne peut définir la masse parlante : la masse parlante, c'est la dimension sociale et collective de la langue, strictement coextensive de son caractère arbitraire et subconscient. Et pour parachever cette tentative de démonstration circulaire, on peut redonner la parole au *CLG*, en complétant une citation précédente, qui était volontairement tronquée :

Tout en reconnaissant que Schleicher faisait violence à la réalité en voyant dans la langue une chose organique qui porte en elle-même sa loi d'évolution, nous continuons, sans nous en douter, à en faire une chose organique dans un autre sens, en supposant que le "génie" d'une race ou d'un groupe ethnique tend à ramener la langue sans cesse dans certaines voies déterminées. (1986 : 317)

Il faut rappeler alors que cette phrase conclusive (qui précède juste la conclusion inventée par les premiers éditeurs du *CLG*, la définition de la linguistique immanente) est l'aboutissement d'un long raisonnement consacré à l'illusion de l'immutabilité des types linguistiques et de l'appartenance des langues à ces types. On y voit figurer, parmi d'autres arguments : "il n'y a pas de caractères immuables; la permanence est un effet du hasard...", "il s'agit de modifications purement phonétiques, dues à une évolution aveugle..." (1986 : 313-317). Le "génie" d'une race ou d'un groupe ethnique ne serait donc pas interprétable à partir de la permanence de traits linguistiques, mais, au contraire, au fait que soumise à une évolution irrépressible dont elle est elle-même le vecteur, la masse parlante ne fait rien d'autre que la contenir dans les voies prédéterminées du système.

Si le non conscient et l'arbitraire sont deux points de vue indissociables sur le système, c'est donc parce que la masse parlante et le système sont les deux faces de la langue en général. À ceci près que l'arbitraire

et le système constituent la face formelle de la langue, alors que le non conscient et la masse parlante en constituent la face psychosociale. Saussure a donc inventé un objet scientifique totalement original, que l'on peut saisir soit comme *formalité*, soit comme *socialité*, sans jamais pouvoir dissocier ces deux faces de la langue et de sa créativité.

Le principe d'immanence chez Hjelmslev : les aléas de la manifestation

Pour Hjelmslev également, l'immanence linguistique et sémiotique est un effort de la pensée qui se décompose en trois temps au moins : (i) la délimitation d'un périmètre interne et propre à la nouvelle science, (ii) le renoncement préalable et provisoire aux explications extérieures à ce périmètre, et (iii) la conversion des déterminations extérieures en relations de dépendances internes.

Empirisme et réalisme : tensions dans l'immanence

Le principe d'immanence est pour Hjelmslev bien plus qu'une position méthodologique; il en va de la "dignité" scientifique de la linguistique, et de la portée éthique de sa création en tant que discipline, dont découle une forme de déontologie pour ceux qui prétendent s'occuper du langage :

La linguistique *ne saurait être une simple science auxiliaire, ni une science dérivée*. Elle doit chercher à saisir le langage non comme un conglomérat de faits extralinguistiques (physiques, physiologiques, psychologiques, logiques, sociologiques), mais comme un tout qui se suffit à lui-même, comme une structure *sui generis*. (1968 : 12. Souligné par nous)

Il persiste dans le même sens : La théorie du langage définit donc *souverainement* son objet en établissant ses prémisses par une procédure à la fois arbitraire et adéquate" (1968 : 29. Souligné par nous). À l'intérieur de cette totalité délimitée, Hjelmslev installe la possibilité d'une causalité intransitive, et il s'efforce de reconstituer dans ce champ interne tout un dispositif de relations formelles (les *dépendances*) qui sont supposées rendre compte de l'articulation entre le tout-cause et les parties-effets. Mais il ajoute un autre principe, qui n'était pas explicitement exprimé chez Saussure : le *principe d'empirisme*, qui précise sous quelles conditions les propriétés et relations internes seraient facteur de vérité, et qui est lui-même soumis à l'application du critère de *simplicité* : "C'est ce seul principe qui permet d'affirmer que telle description non contradictoire et exhaustive est juste et que telle autre ne l'est pas. *Est considérée comme juste celle qui satisfait le mieux au principe de simplicité*" (1968 : 34). Hjelmslev met en place, parallèlement, un autre principe, celui du *réalisme*, qui est lui-même soumis au critère d'*adéquation*, sous le contrôle de l'arbitraire de la langue : "La question déjà soulevée du rapport entre théorie et réalité aura une réponse double : en vertu de son caractère arbitraire, la théorie est *aréaliste*, en vertu de son caractère adéquat, elle est *réaliste*" (1968 : 29).

La théorie est considérée comme arbitraire du point de vue du principe de

réalisme en raison même de l'application de l'autre principe, le principe d'empirisme, car ce dernier est conçu justement pour que la théorie ne soit pas le "reflet" de faits hétérogènes : du point de vue du principe d'empirisme, l'exigence de non-contradiction l'emporte sur tout autre, et par conséquent l'empirisme est principalement le fait de la *cohérence théorique*. Mais cette cohérence-là indique bien qu'un autre ordre de choses est constitué, et qu'il faut traiter à part les valeurs éthiques (ou esthétiques) propres à ce nouveau domaine.

Selon le principe du réalisme, fondé sur l'adéquation, c'est le critère d'exhaustivité qui l'emporte sur celui de non-contradiction : il faut donc aussi prendre en considération la créativité du système au moment où il engendre le procès et toute sa diversité. À la différence de Saussure, qui s'efforce de trouver un lieu commun à ces deux faces du même problème (la masse parlante et l'évolution permanente et irrépressible, *cf. supra*), Hjelmslev semble accentuer la dissymétrie entre elles. La *cohérence* (domaine du système) est impliquée dans un mouvement de généralisation, par lequel la multitude des réalisations linguistiques concrètes est réduite à un petit nombre de relations formelles. Inversement, l'*adéquation* impose le mouvement inverse, un mouvement de spécification et de diversification, des règles générales vers la diversité des cas particuliers.

L'*adéquation* et la *cohérence* participent de deux principes différents, complémentaires mais en tension l'un avec l'autre. Elles sont à la fois solidaires et concurrentes : si les descriptions ne sont pas conçues pour rendre compte spécifiquement de chaque cas, elles peuvent être cohérentes, mais alors leur adéquation peut être compromise; si on renonce à leur cohérence, chacune peut rendre compte spécifiquement de chaque cas, et l'adéquation est parfaite. En d'autres termes, l'application de chacun de ces deux critères compromet l'application de l'autre.

Nous aurions donc affaire ici à une autre version de l'immanence, reposant sur une disjonction plus radicale entre le système et le procès que celle proposée par Saussure entre la langue et la parole. On ne peut pas alors s'attendre à y rencontrer la même version de la créativité linguistique et sémiotique. L'*adéquation*, précise Hjelmslev, est celle de l'*analyse* qui découle de la théorie ("la procédure que doit adopter la théorie pour accomplir sa tâche" (1968 : 30)) et non de la théorie en elle-même. La procédure d'analyse ne peut concerner que des données observables : elle doit être *adéquate* à ses objets. L'analyse (et donc l'adéquation) vise des procès, et non le système, alors que la théorie vise le système directement. Apparemment, seule la théorie semble créative, et implique que le critère qui la concerne (la cohérence) ait un caractère à la fois éthique et esthétique. Mais l'analyse l'est également, sous une forme bien différente.

La manifestation prend des libertés avec l'immanence

Hjelmslev aborde cette question sur le fond de la distinction entre *immanence* et *manifestation*. L'immanence est le lieu où l'analyse peut générer le texte et cette génération par l'analyse doit aller jusqu'à la manifestation. La manifestation ainsi générée par l'analyse peut alors être confrontée à la manifestation attestée, c'est-à-dire aux données textuelles, selon les principes de l'adéquation et de l'exhaustivité. Il en résulte que les propriétés prêtées à la manifestation par l'analyse ne sont pas les propriétés de la manifestation attestée (les données textuelles), mais de la *manifestation générée*, c'est-à-dire de la construction proposée par l'analyse.

La manifestation attestée est donc considérée par nature, eu égard à la structure de l'immanence, comme incomplète et imparfaite, car elle ne peut pas en exploiter tout le potentiel. En comparaison, on peut donc considérer que l'analyse est créatrice : elle invente une manifestation distincte de la manifestation attestée, et c'est aussi ce qui pose un problème d'adéquation.

La capacité créative de l'analyse peut même être saisie "en acte" : c'est la *catalyse*. Dans le court chapitre des *Prolégomènes* consacré à la catalyse (*ibid.* : 129-131), et en s'appuyant sur quelques exemples d'accidents divers, d'abréviations, de troncatures ou d'aposiopèses (phrase interrompue, ellipse de suspension), Hjelmslev montre comment l'analyse peut reconstituer les chaînons manquants de la manifestation textuelle. Il définit la catalyse comme la substitution d'un chaînon manifesté de manière incomplète par ce même chaînon augmenté de toutes les connexions reconstruites en immanence. C'est donc dans le système immanent lui-même que l'analyse puise une vertu créatrice. Mais chez Hjelmslev, nul besoin de faire appel à une masse parlante ou à un subconscient : c'est l'analyste qui assume la catalyse.

Il se passe donc quelque chose entre l'immanence et la manifestation textuelles, quelque chose que la catalyse s'efforce de contrôler en inventant des formes absentes. Il s'agit de comprendre comment le processus de la manifestation "agit" sur nos interprétations pour les orienter et les infléchir, dans les lacunes même des données textuelles.

Le cas de l'aposiopèse est particulièrement révélateur d'une manière de ne pas dire tout en suggérant que quelque chose serait à dire. L'interruption volontaire ou involontaire de la manifestation sémiotique implique en effet une propriété dynamique du procès sans laquelle rien ne justifierait de déclencher la catalyse : un arrêt qui n'implique rien au-delà de lui-même n'est qu'une fin, alors qu'un arrêt qui implique quelque chose d'autre est une interruption. Cette propriété dynamique du procès est une tension vers la suite (*cf.* Guillaume ou Jakobson), qui déclenche une attente, suscitée par le procès lui-même : la lacune ou le hiatus ne sont que l'effet constaté *a posteriori* d'une suspension de la

dynamique et d'une attente frustrée. En d'autres termes, une promesse de continuation n'est pas tenue.

L'aposiopèse suscite la tension d'un manque, un défaut syntagmatique ressenti par l'interprète, et ce défaut appelle à son tour une donation de sens, même minimale. À la dynamique du procès s'oppose une interruption, un incident de parcours, peut-être même une contredynamique syntagmatique, un autre procès sous-jacent qui interfère avec celui qui était engagé. Nous serions alors conduits, pour comprendre ce qui est en jeu dans la catalyse, à concevoir l'immanence comme composée de plusieurs couches de procès potentiels, et pas seulement de relations systémiques virtuelles. Toutes pourraient accéder à la manifestation, mais une seule d'entre elle peut y parvenir en un même segment de la chaîne textuelle. D'où les incidents et les interférences, qui invitent à la catalyse.

Mais Hjelmslev s'en tient à la définition de la catalyse comme substitution d'un chaînon manquant par un chaînon engendré. C'est ce qui lui permet d'imputer l'acte créateur à un acteur bien identifié, l'analyste, sur la terre ferme des opérations conscientes et volontaires. En revanche, dans le prolongement interprétatif que nous venons de suggérer, une multitude de voix différentes se feraient entendre, un concert qui n'accéderait pas à la conscience, et des surgissements créatifs dont on ne saurait pas à qui les imputer, tout comme chez Saussure. Mais pour cela, il faudrait affaiblir les frontières de l'immanence, et accepter notamment que des alternatives syntagmatiques puissent fonctionner de manière paradigmatique : c'est une autre voie, empruntée naguère aussi bien par Jakobson, Bakhtine, Kristeva et Ducrot.

Hjelmslev n'est pourtant pas insensible à la dimension éthique et esthétique de la création linguistique et sémiotique. Mais, à une éthique et esthétique transcendantales et subjectives, il substitue celles de la forme réussie de la théorie et du calcul maîtrisé par l'analyse. Quand il en appelle à la constitution préalable de modèles et d'un système autonomes, il définit une éthique et une esthétique de la théorie, et il dévalorise le "conglomérat" qui résulte des grammairiens et linguistiques antérieures pour lui préférer un "tout organisé" (*ibid.* 1968 : 17). La forme méréologique (*tout*-vs- *conglomérat*) prend alors une dimension axiologique.

Le "conglomérat", c'est ce que proposent selon lui les philologues humanistes, qui considèrent, écrit-il, que "la vie spirituelle de l'homme et les phénomènes qui la constituent ne sauraient être l'objet d'une analyse scientifique sans que la vie en soit absente" (*ibid.* : 20). Le défaut méréologique dans la méthode serait donc à l'image de la vie même dans l'objet. Et au lieu de balayer dédaigneusement l'objection, Hjelmslev relève le défi :

Si [la science] échoue – non dans le détail de son exécution, mais dans son principe même – les objections humanistes seront alors légitimes et

les objets humains ne pourront désormais être soumis qu'à un traitement subjectif et esthétique. En revanche, si l'expérience réussit, de sorte que son principe se révèle applicable, les objections tomberont d'elles-mêmes et des tentatives analogues devront alors être effectuées dans les autres sciences humaines. (20)

L'enjeu est clair : il s'agit d'*inventer un nouvel humanisme*, fondé sur le principe d'immanence, et sur une autre conception de la créativité.

Le principe d'immanence chez Greimas : la manifestation se déchaîne

Concernant la mise en œuvre du principe d'immanence chez Greimas, on peut, pour aller à l'essentiel, se référer à l'entrée "Immanence" de *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage* (Greimas & Courtès 1979). Greimas et Courtès y rappellent brièvement la position de Saussure, "l'autonomie de la linguistique, justifiable par la spécificité de son objet" (1979 : 181), et sa reprise par Hjelmslev sous la dénomination de "principe d'immanence", destiné préserver "l'homogénéité de la description".

Cette entrée du *Dictionnaire* est composée de trois points, par lesquels les auteurs précisent les conséquences qu'ils tirent de ce principe. La première conséquence est épistémologique, et elle a trait aux modes d'existence sémiotiques respectifs de la manifestation et de l'immanence, mais sans nouveauté significative. Nous passerons également sans y insister sur la troisième conséquence, qui oppose l'*immanence* et la *transcendance* au sein même des structures actantielles et narratives, la première étant dévolue au sujet et la seconde, au destinataire.⁶

La véridiction : la manifestation est soupçonnée d'indépendance

En revanche, la distinction entre *immanence* et *manifestation* est reprise pour fonder ("de manière arbitraire", est-il précisé p. 181) la catégorie de la *véridiction*, qui mérite ici toute notre attention. L'immanence équivaut à l'*être*, et la manifestation, au *paraître*. Le modèle de la véridiction a connu une grande postérité, mais dans des applications, notamment narratives et tactiques, qui ont presque entièrement occulté sa définition princeps. En effet, la véridiction ainsi définie se distingue radicalement de la question du "dire vrai ou faux", question pragmatique et énonciative (comme chez Wittgenstein en philosophie analytique (1981 : §241), ou chez Berendonner en linguistique (1981)).

Elle se passe en effet chez Greimas et Courtès de toute perspective énonciative puisqu'elle se fonde ici sur la différence de mode d'existence entre les structures virtuelles et leur manifestation en procès et en discours. Dès lors, dans les termes mêmes que nous avons utilisés à propos de Saussure, la véridiction est une conséquence directe de la formalité de ces structures, et de leur constitution en entités abstraites, distinctes de leurs occurrences multiples et concrètes. De ce point de

vue, le modèle de la véridiction ne serait pas sans quelque parenté avec le critère d'adéquation chez Hjelmslev. Pour ce dernier, comme nous venons de le rappeler, l'adéquation est une propriété de l'analyse, conçue pour évaluer d'abord la pertinence du système que cette dernière construit, et ensuite la pertinence de la manifestation générée à partir du système, en comparaison avec la manifestation attestée.

La véridiction greimassienne est également une propriété de la génération textuelle, mais une propriété indépendante du parcours génératif lui-même (qui va des structures profondes aux structures de surface), et elle est conçue, à l'inverse de ce qu'envisage Hjelmslev avec le critère d'adéquation, pour évaluer la pertinence de la manifestation par rapport aux structures immanentes : dans les termes mêmes de Hjelmslev, on pourrait dire en ce sens que la véridiction confronte la manifestation attestée, et observable dans les discours, à une manifestation générée et hypothétique, et permet de qualifier ensuite ce rapport de "vrai", "mensonger", "secret" ou "faux". Rappelons que c'est très précisément de cette confrontation que naissait chez Hjelmslev le besoin éventuel d'opérer des catalyses.

On pourrait alors conclure ici que la véridiction fait peser un lourd soupçon sur le principe d'immanence, ou du moins qu'il mériterait de se voir opposer des limites, une procédure de contrôle et une possibilité de falsification, en même temps qu'une ouverture pour la créativité dans la manifestation même. De la définition de la véridiction, on doit pouvoir déduire en effet *que la relation entre ce que génèrent les structures immanentes et ce que manifestent les discours est par principe imparfaite et qu'elle n'est pas une équivalence*. Il en résulte que l'une des tâches de l'analyse serait de repérer les dissonances entre une manifestation "idéale", et qui serait directement issue de la formalité des structures, d'une part, et une manifestation constatée, telle que produite par la parole (dans les termes de Saussure), d'autre part.

Le soupçon en question ne serait pas en l'occurrence incongru sur l'horizon des préoccupations du structuralisme des années soixante et soixante-dix, et Greimas se retrouverait alors en bonne compagnie, notamment avec Barthes.

Manifestation, sémiose et création

Pourtant, ce soupçon, si soupçon il y a, ne vise ni une inflexion idéologique, comme chez Barthes, ni même une éventuelle béance entre la manifestation et la génération : tout au contraire, il se fonde sur une règle explicite et détaillée à l'entrée "Manifestation" du même *Dictionnaire*. Il faut citer ici *in extenso* l'exposé du problème par les auteurs :

Les différents niveaux de profondeur que l'on peut distinguer sont des articulations de la structure immanente de chacun des deux plans du langage (expression et contenu) pris séparément, et jalonnent leur parcours génératif; la manifestation est, au contraire, une incidence, une interruption et une

déviations, qui oblige une instance quelconque de ce parcours à se constituer en un plan des signes. [...] Lorsqu'il analyse les structures profondes et veut en rendre compte à l'aide d'un système de représentation quelconque, le linguiste arrête, fixe, à un moment donné, le parcours génératif, et manifeste alors les structures immanentes monoplanes à l'aide d'un enchaînement de signes biplanes (ou de symboles interprétables). De même, la distinction entre le discours abstrait et le discours figuratif peut être établie, compte tenu de l'interruption, suivie de manifestation, du parcours génératif à deux moments distincts du processus de production (Greimas & Courtès 1979 : 220, point 4)

Il ne s'agit donc pas d'une béance aléatoire, mais du principe même de la manifestation : *l'interruption du processus génératif*. L'interruption n'appartient pas à l'immanence, et son statut n'est pas ici précisé; mais comme elle peut être opérée par l'analyste lui-même, elle participe d'un acte volontaire et "incident", qui prépare en quelque sorte une place pour l'énonciation.⁷ Mais on observe aussi que la production d'un discours de description (par l'analyste) ne procède pas autrement que celle de tout autre type de discours (par exemple : figuratif). L'interruption de la génération en vue de la manifestation est donc l'acte par lequel la production de tous les discours est envisageable. À la différence de ce qu'on a observé chez Hjelmslev, d'une part l'interruption fait partie des actes imputables à l'analyste, et pas seulement la catalyse qui la compense, et d'autre part, d'autres instances, involontaires et non conscientes, peuvent également opérer.

Il faut aussi noter ensuite que le raisonnement de Greimas est typiquement saussurien : le plan de l'expression et le plan du contenu peuvent être analysés séparément, tout comme les signifiants et signifiés abstraits et formels chez Saussure, mais il n'accèdent à la manifestation que par la réunion des deux plans du langage, par la sémiose qui leur confère un nouveau mode d'existence (le mode *réalisé*, tout comme, chez Saussure, la "réalité" des signes constitués de la réunion du signifiant et du signifié). Les deux plans saisis et étudiés séparément sont immanents, et une fois réunis, la sémiose les "réalise".

La manifestation n'est donc pas seulement une interruption incidente de la génération immanente, elle implique aussi une sémiose réalisante. *Interruption plus réalisation de la sémiose* : la manifestation est doublement une sortie de l'immanence. Par définition, tout comme chez Saussure, la manifestation (ou la parole) est créative, mais cette création est déjà en puissance dans la génération des structures immanentes. Et tout comme chez Saussure encore, les "effectuations" collectives et massives du système immanent, lors des opérations constitutives de la sémiose (la réunion du signifiant et du signifié pour Saussure, puis du plan de l'expression et du plan du contenu à partir de Hjelmslev) déplacent sans cesse les deux plans : les possibilités d'interruption du processus génératif en vue de la sémiose ne sont alors qu'une partie d'un ensemble plus vaste d'opérations, que recouvre l'appellation "praxis

énonciative”⁸.

On mesure alors toute l'étendue de ce potentiel créatif :

- (i) à chaque niveau du parcours génératif, une interruption est envisageable,
- (ii) le nombre de niveaux où des interruptions sont possibles n'est pas définitivement fixé,
- (iii) le modèle de la véridiction prévoit des distorsions possibles entre ce qui est issu du parcours génératif et ce qui est manifesté, et
- (iv) rien dans les structures de chacun des deux parcours génératifs (celui de l'expression et celui du contenu) ne motive, ne contraint ou ne préfigure, avant leur réunion et la réalisation de la sémiose, la nature et les propriétés de ce qui sera réuni.⁹

Le principe d'immanence étant indissociable de son articulation (en amont ou en aval) avec la manifestation, on peut donc sans forcer le trait lui reconnaître une capacité créative considérablement étendue. Chez Saussure, elle est permanente et infinie, mais plutôt en raison de son caractère obscur, incertain et aveugle, et surtout de son étroite parenté avec le principe de l'arbitraire de la langue. Chez Greimas, elle est systématiquement incidente et elle peut être décrite à l'aide d'une combinatoire d'options qui, sans être probablement infinie, est néanmoins indéterminable.

On notera enfin que chez Greimas, l'acte créateur n'est imputable que dans le cas de la production des discours de description et de la sémiose métalinguistique, et que dans les autres cas, il faut renoncer à l'imputer à quelque actant que ce soit. L'apparition ultérieure du concept de *praxis énonciative* renforcera la parenté avec la *masse parlante* de Saussure, puisque la praxis en question n'appartient à personne, et, s'agissant des discours en général, et même au-delà, de toutes les sémiotiques-objets possibles, elle n'est pas même assignable à une communauté linguistique. Tout au plus peut-on supposer aujourd'hui que les formes de vie sémiotiques et les formes d'existence sociales, et plus largement, les sémiosphères, pourraient procurer des cadres de référence pour identifier ce qui, du point de vue d'une sémiotique générale, jouerait le même rôle que la masse parlante de Saussure.

Du principe à la stratégie d'immanence

Le principe d'immanence a très souvent (trop souvent) été considéré comme une contrainte inutile et infructueuse, voire comme un obstacle épistémologique, comme une limite à dépasser pour progresser. Le dépassement a eu lieu. La progression...

Ce rapide parcours des trois principaux jalons de l'invention du principe d'immanence en linguistique et sémiotique, le principal étant le premier, Saussure, montre bien que l'immanence est créative. Elle explique la création, elle la prépare et la préfigure, et surtout elle fixe des condi-

tions pour qu'elle soit sans limites. Bien sûr, cette créativité-là n'a rien de romantique : pas de sujet identifiable, pas (encore) d'émotion et de passion, rien qui ressemble à une inspiration créatrice ou à un imaginaire en ébullition. Pas de destinataire transcendant pour dicter quoi que ce soit, ou pour mettre en transe un sujet créateur.

Nos auteurs nous proposent, au contraire, une créativité explicable, circonscrite, ordonnée en phases et en actes successifs, et assignée à un système de relations ou à des structures formelles disposées en strates. Et surtout une créativité qui doit tout au hasard et à l'arbitraire, et donc à la contingence, et qui, pour cette raison, est irrépressible, et seulement contrôlable à la marge. Le mode de raisonnement pratique des linguistiques et des sémiotiques semble en général très réductionniste, à la recherche de liens nécessaires et contraints, en quête de "lois" et de normes, et c'est probablement inévitable, et le prix à payer pour produire l'effet de "scientificité". Et pourtant, si l'on en croit nos auteurs-jalons, de Saussure à Greimas, ce dont s'occupent ces linguistiques et ces sémiotiques est fondamentalement contingent et perpétuellement en création.

"Hors du texte point de salut!"¹⁰ : ce slogan date de l'époque où une discipline en voie de constitution devait s'efforcer d'exister dans un domaine de connaissance où d'autres traditions s'imposaient. Il fallait résister à la facilité des explications contextuelles, notamment dans le domaine des études littéraires. Il faisait appel à une ascèse méthodologique, un refus des explications qui occultaient les propriétés propres au texte. Mais cette injonction a vite rencontré les limites du développement des recherches sémiotiques, y compris impulsées par Greimas lui-même.

À cette injonction paradoxale, il fallait répondre par une extension parallèle du champ de l'immanence. Le développement et la diversification des recherches sémiotiques nous conduisent donc à ce moment critique, où il faut redéployer l'ensemble de l'architecture sémiotique sur plusieurs plans d'immanence différents.¹¹ Et, de ce fait même, la créativité du principe d'immanence s'en trouve redéployée et multipliée. Le principe d'immanence devient alors une *stratégie d'immanence* qui redéfinit sans cesse son objet, qui l'invente et le remet en question, puis en invente un autre.

Dès lors, la sémiotique en tant que domaine de recherche ne se définit plus par son objet et son périmètre d'immanence, mais *par les contraintes qu'elle impose à sa stratégie d'immanence*. On le savait déjà : la sémiotique n'est pas une "discipline" qu'on pourrait enfermer dans le périmètre d'un objet de connaissance, mais un projet scientifique d'examen de chacune des "sémiologies" spécifiques qui sont attachées à chacune des disciplines du domaine des sciences humaines et sociales, et même au-delà. Mais la sémiotique contemporaine se définit également par la manière dont elle appréhende la *sortie de l'immanence* : principalement

au moment de la sémiose, qui doit obéir à un principe de réalité, et qui participe donc d'un autre mode d'existence que ceux du système. Par conséquent, la sémiose devient le moment critique, pour l'épistémologie sémiotique, le moment où elle doit rendre compte des conditions et des modes d'instauration de ces "réels" et de ces "existants" que sont les sémiotiques-objets.

Notes

1. Chez Spinoza notamment, le véritable contraire de l'immanence est plus la causalité transitive que la transcendance en général. La causalité transitive présuppose une séparation entre des entités expliquées et des entités explicatives, les secondes surplombant en quelque sorte les premières.
2. *Cours de Linguistique Générale* dénommé ici *CLG*.
3. Voir à ce propos la longue note de Tullio de Mauro (476-477), dans l'édition de référence que nous utilisons ici, et qui tente de reconstituer la vraisemblance et la généalogie de cette phrase de conclusion.
4. Il est à noter ici que les entités linguistiques sont des *classes d'effectuations*, et non des catégories obtenues par formalisation d'une substance informe. Elles ont, de fait et de droit, le même statut que les actants greimassiens, qui sont des *classes d'arguments de prédicats*. Elles ne dérivent donc pas de masses sémantique ou phonique amorphes qu'il faudrait structurer par le langage, tel que l'expose la vulgate hjelmsléviennne, mais bien d'une classification appliquée à des regroupements d'actions linguistiques : nous sommes exactement à la transition entre langue et parole. Cette dimension "praxéologique" ou "praxique" a été en grande partie occultée par le structuraliste "standard", et a mis bien du temps (vingt à trente ans) à refaire surface, notamment en sémantique et en sémiotique, y compris dans le concept de "praxis énonciative" de Greimas (*cf. infra*). Pour une analyse approfondie de ce point chez Saussure, et notamment dans les *Écrits de Linguistique Générale*, voir les travaux d'Ecatarina Bulea (et en particulier 2005 b).
5. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des dénominations (*hors de la conscience, subconscient, etc.*) utilisées par Saussure, et pas plus dans ses hésitations entre les différents niveaux de conscience et d'inconscience. Cet examen philologique a déjà été finement accompli par plusieurs auteurs, dont Michel Arrivé. Consulter sur ce point : Michel Arrivé (2012 : 107-124). Par ailleurs la plupart des autres travaux consacrés à la présence de l'inconscient chez Saussure portent explicitement sur la comparaison et les interactions entre la psychanalyse et la linguistique saussurienne, et cette perspective est hors de propos dans notre propre contribution.
6. Coquet traitera ce point en évitant l'amalgame terminologique, et parlera de l'autonomie et de l'hétéronomie de l'instance sujet selon qu'elle est déterminée ou pas par l'intervention d'un destinataire (1984).
7. Cette place ne sera pas occupée dans un premier temps par les développements parallèles du concept d'énonciation, fondé sur les opérations de débrayage et d'embrayage, et sur la tradition inaugurée sur ce point par les *shifters* de Jakobson. Mais il ne serait pas absurde de rapprocher l'"interruption incidente" et le débrayage, et ce d'autant plus que les développements ultérieurs, à peine ébauchés au moment où Greimas disparaît, concernent la *praxis énonciative*, qui regroupe l'ensemble des opérations susceptibles de remettre en question les structures immanentes à partir des manipulations de la manifestation.
8. On en trouve une mention et une mise en œuvre, sans définition explicite, dans

- A. J. Greimas et J. Fontanille, "La praxis énonciative et les primitifs", *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme* (1991 : 86-89). Pour une définition et un développement spécifique de cette notion, voir J. Fontanille & C. Zilberberg, "Praxis énonciative", *Tension et signification* (1998).
9. La seule contrainte, en l'occurrence, tient au fait que les deux plans doivent être à la fois "isomorphes" (ils doivent présenter des formes compatibles et associables) et "allotopes" (ils doivent porter des isotopies différentes).
 10. Formule prononcée par A. J. Greimas, lors de quelques exposés oraux, et citée par J.-M. Floch dans *Sémiotique et communication. Sous les signes, les stratégies* (1990 : 3).
 11. Ce redéploiement des "plans d'immanence" a été proposé et documenté dans J. Fontanille, *Pratiques sémiotiques*, chapitre premier, "Niveaux de pertinence et plans d'immanence" (2008 : 17-6).

Bibliographie

- ARRIVE M. (2012) "Conscience de la langue et inconscient chez Ferdinand de Saussure". In *La Célibataire* : 107-124. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00723355> (visité le 2 octobre 2015).
- BERRENDONNER, A. (1981) "Le fantôme de la vérité". *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit.
- BRONCKART, J.-P. (2003) "L'analyse du signe et la genèse de la pensée consciente". In *Cahiers de l'Herne : Saussure*, n°76 : 94-107.
- BULEA, E. (2005a) "Linguistique saussurienne et paradigme thermodynamique". In *Cahier de la Section des Sciences de l'éducation*, n°104 : 53-186. Genève : Université de Genève.
- _____. (2005b) "Est-ce ainsi que les signes vivent?" In *Texto! (X) 4*. [En ligne] http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Bulea_Signes.html. (visité le 2 octobre 2015).
- COQUET, J.-C. (1984) *Le discours et son sujet*. Paris : Klincksieck.
- FEHR, J. (1992) "La vie sémiologique de la langue : esquisse d'une lecture des *Notes Manuscrites de Saussure*". In *Langages* (26) 107 : 73-83.
- FLOCH, J.-M. (1990) *Sémiotique et communication. Sous les signes, les stratégies*. Paris : PUF.
- FONTANILLE, J. & ZILBERBERG, C. (1998) "Praxis énonciative". *Tension et signification*. Hayen : Mardaga.
- FONTANILLE, J. (2008) *Pratiques sémiotiques*. Paris : PUF.
- GREIMAS, A. J. & COURTES, J. (1979) *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris : Hachette.
- GREIMAS, A. J. & FONTANILLE, J. (1991) *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*. Paris : Seuil.
- HJELMSLEV, L. (1968) *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Minuit.
- de SAUSSURE, F. (1986) *Cours de linguistique générale*. Edition critique établie, introduite et commentée par Tullio de Mauro. Paris : Payot.
- _____. (2002) *Écrits de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- _____. (1879) *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Leipzig : B. G. Teubner. Réédité dans *Recueil des publications scientifiques de Saussure* (1922). Texte établi par C. Bally et L. Gautier. Genève - Paris : Droz - Payot. Republié par Slaktine Reprints en 1970, 1984 et 2011.
- WHITNEY, W. D. (1875) *La vie du langage*. Paris : Germer Baillière.
- WITTGENSTEIN, L. (2004) *Recherches philosophiques*. F. Dastur et alii (trad.). Paris : Gallimard.

Résumé

Le principe d'immanence a mauvaise presse : la plupart de ceux qui s'en réclament encore se hâtent le plus souvent d'expliquer comment ils s'en accommodent difficilement et pourquoi ils s'approprient à y tailler les brèches qui seront sources, à l'évidence, de gains heuristiques. Le centenaire du *CLG* est une belle occasion pour revenir aux sources du principe d'immanence en linguistique et en sémiotique, et pour en suivre le cheminement dans la relecture de Saussure par Hjelmslev, et dans celle de Saussure et Hjelmslev par Greimas.

On rappelle notamment pourquoi, chez Saussure et Hjelmslev, l'immanence est indissociable de la définition et de la délimitation d'un objet de connaissance pour une discipline qui s'efforce de circonscrire sa place parmi les disciplines existantes. Et on s'efforce surtout de montrer comment, chez Saussure, elle s'accommode d'une invention permanente de la sémiose dans le signe, puis, chez Hjelmslev et surtout chez Greimas, elle devient de ce fait même une contrainte créative, dans l'écart postulé et constaté entre la manifestation et l'immanence, et entre la manifestation générée et la manifestation attestée.

Le principe d'immanence devient alors une stratégie scientifique, qui permet d'articuler ensemble la *formalité* et la *socialité* pour Saussure, la *générativité* et la *créativité* pour Hjelmslev, la *véridiction* et l'*invention des sémoses* pour Greimas.

Mots-clés : immanence; créativité; masse parlante; subconscient; générativité; manifestation; véridiction.

Abstract

The principle of immanence is often poorly considered : most people who still refer to it hasten to add how it is difficult it is to do so, and how their attempts to account for it are likely to bring about heuristics gains. The centenary of the *CGL* is a great opportunity to return to the sources of the principle of immanence in linguistics and semiotics, and to follow its progress in Saussure, then in Hjelmslev's interpretation of Saussure, and finally in Greimas's interpretation of Saussure and Hjelmslev.

We have to remind ourselves in particular why, for Saussure and Hjelmslev, immanence is inseparable from the definition and delimitation of a cognitive object belonging to a discipline that seeks to define its place among the existing disciplines. And we aim primarily to show how, in Saussure, immanence accommodates a permanent invention of semiosis within the sign, and then, in Hjelmslev and especially in Greimas, how it becomes even a creative constraint in the postulated and observed gap between manifestation and immanence, and between generated and attested manifestation.

The principle of immanence becomes a scientific strategy that allows Saussure to articulate *formality* and *sociality*, while for Hjelmslev it allows for the articulation of *generativity* and *creativity*, and for Greimas that of *veridiction* and *invention of semiosis*.

Keywords : Immanence; Creativity; Talking Mass; Subconscious; Generativity; Manifestation; Veridiction.

JACQUES FONTANILLE est professeur de sémiotique à l'université de Limoges et membre honoraire de l'Institut Universitaire de France. Il est également Président

honoraire de l'Association Internationale de Sémiotique visuelle, ainsi que de l'Association Française de Sémiotique. Il a été recteur de l'université de Limoges de 2005 à 2012 puis, de 2012 à 2014, Conseiller et Directeur de cabinet de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il est l'auteur de plus de 240 publications, dont plus d'une centaine de contributions individuelles dans les champs de la théorie sémiotique, de la sémiotique littéraire, de la sémiotique visuelle, de la rhétorique et de la linguistique générale. Ses ouvrages sont traduits en plusieurs langues, dont l'anglais, le russe, le portugais, l'arabe et le coréen. À titre de professeur-invité, il a enseigné dans plus de 80 universités et la plupart des doctorants qu'il a dirigés occupent aujourd'hui des postes dans des universités américaines, sud-américaines, européennes, africaines et canadiennes.